

**« Villa Maelly »
2 rue Pierre Brossolette
92320 - CHATILLON**

**Ensemble immobilier
de 21 logements - locaux d'activités et commerce**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
LOT N° 12 – SOLS DURS - CARRELAGES - FAIENCES**

MAITRE D'OUVRAGE



FONCIER CONSTRUCTION

196 RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

☎ 01 46 60 33 33– Fax 01 46 60 06 04

BET CONSEIL FLUIDES



P.CÉ TECH

8 quai Bir Hakeim
94 410 SAINT MAURICE
T 01.45.11.76.00 / F 01.45.11.76.01
contact@pcetech.fr

MAITRE D'ŒUVRE DE CONCEPTION

SAS APPERE ARCHITECTES

132 boulevard de Clichy
75018 Paris
☎ 01 42 93 19 99
cabinetappere@gmail.com



Indice

A

Date

DECEMBRE 2018

Rédacteur

JJT



SOMMAIRE

1 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	3
1.01 – Documents techniques – Normes – Textes réglementaires	3
1.02 – Obligations de l'entreprise	4
1.03 – Qualité des matériaux – Références de fabrication	4
1.04 – Reconnaissance des supports	5
1.05 – Prescriptions de pose des revêtements carrelés	5
1.05.1 - Pose	5
1.05.2 - Tolérance de pose - Aspect final	5
1.05.3 - Entailles, percements, raccords, découpes	6
1.06 – Calepins – Surfaces prototypes	6
1.07 – Protections – Nettoyages	6
1.08 - Sécurité et protection de la santé	6
2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES	7
2.01 – Objet - Limite des prestations	7
2.02 – Revêtement en marbre des parties communes à RdC	8
2.02.1 – Revêtement de sol en marbre de type 1	8
2.02.2 - Revêtement de sol en marbre de type 2	9
2.02.3 - Revêtement mural en marbre	9
2.03 – Carrelage des logements	10
2.03.1 - Carrelage des pièces humides	10
2.03.2 - Carrelage des pièces sèches	11
2.04 – Carrelage des locaux communs	11
2.04.2 - Sur murs	12
2.05 – Revêtement de sol extérieur – Sans objet	12
2.06 – Façade de baignoire et paillasse	12
2.06.1 - Carreaux de plâtre de façades de baignoires, socles et paillasse	12
2.06.2 - Trappes de visites sur façade de baignoire	12
2.07 – Revêtements muraux et paillasse des logements	13
2.07.1 - Revêtements muraux en grès et faïence	13
2.07.2 - Coffres caches tuyaux	13
2.08 – Joints d'étanchéité	14
2.09 – Profilés de finition des carrelages	14
2.10 – Profilé de transition	14
2.11 – Tapis de sol – p.m.	15
2.12 – Ouvrages complémentaires	15



2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.01 – Objet - Limite des prestations

Le présent lot a pour objet, en complément du lot 00-PRESCRIPTIONS COMMUNES réputé indissociable, la présentation des travaux inscrits dans la construction et à la finition d'un **ensemble immobilier réalisé en 1 tranche et composé d'un bâtiment, soit globalement 21 logements en accession, locaux activités et commerce sur sous-sols, répartis comme suit :**

INFRASTRUCTURE :

2^{ème} sous-sol

- nombre de places de parking : 14 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- bassin de rétention des E.P.

1er sous-sol

- nombre de places de parking : 11 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- espace vélos
- espace motos

SUPERSTRUCTURE :

- **Nombre de bâtiment : 1**
- nombre de niveaux : **R + 3 + comble**
- nombre de logements en accession à la propriété : **21**

RdC

- hall
- local O.M.
- local poussettes
- caves
- bureaux (3 u)
- local d'intérêt collectif
- accès monte-voitures

Niveau 1 : 7 logements

Niveau 2 : 7 logements

Niveau 3 : 5 logements

Niveau 4 (comble) : 2 logements

1) SONT PREVUS AU PRESENT LOT, ENTRE AUTRES :

- Carrelages des pièces humides et plinthes, compris recoupe des relevés d'isolant phonique
- Carrelage du hall et palier du RdC
- Carrelage au sol et murs (partiellement) du local ordures ménagères au RdC
- Carrelage des placards contenant des chaudières (quelques soit le revêtement de la pièce attenante)



L'ensemble des prestations devra être **conforme à la Notice Descriptive Série Notaire** (conforme à l'arrêté du 10 mai 1968), **jointe au dossier**.

*Si des incohérences apparaissent entre les plans et les CCTP, la solution la plus contraignante sera prise en compte par les entreprises.
Le bâtiment sera construit dans les règles de l'art.*

L'entreprise ne pourra prétendre à aucun supplément de prix dans le cas d'omission ou de prescription incomplète dans le présent CCTP.

2) A LA CHARGE D'AUTRES CORPS D'ETAT :

Lot - Chapes :

- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et des circulations au 1^{er} étage
- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des bureaux, local d'intérêt collectif et hall 1
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et circulations à partir du 2^{ème} étage
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements du hall et palier RdC

Lot - Cloisons - Doublages

- Cloisonnements intérieurs de type Placostil
- Doublages thermo-acoustique des murs en panneaux isolants à parement de plâtre cartonné

Lot - Sols souples :

- Moquette au sol des chambres et rangements (placard, dressing, penderie, etc.) donnant sur ces pièces (sauf local rangements équipés d'un ballon d'eau chaude, dans ce cas le sol est systématiquement prévu carrelé).
- Moquette au sol des circulations des étages

Lot Parquet

- Parquets collés, des entrées, séjours, dégagements et rangements (placard, dressing, penderie, etc.) donnant sur ces pièces (sauf local rangements équipés d'un ballon d'eau chaude, dans ce cas, le sol est systématiquement prévu carrelé)

Lot - Menuiseries intérieures

- plinthes bois dans les pièces recevant du parquet ou de la moquette
- plinthes bois dans les circulations recevant de la moquette

Lot - Peinture

- Peinture sur marches et contremarches des escaliers (infra et super)
- Peinture sur murs dans les salles de bains en compléments des revêtements en faïence
- Peinture aux sols des locaux communs et technique

2.02 – Revêtement en marbre des parties communes à RdC

2.02.1 – Revêtement de sol en marbre de type 1

Exécution d'un revêtement marbre **VOLAKAS, pierre BLEUE DE GASCOGNE et de PIERRE CUT WOOD des Ets BLANC CARRARE** en ceinturage et quadrillage du tapis de pierre selon calepinage et format suivant projet de décoration, pose droite à plein bain de mortier.



- Aspect : poli (finition par application de type Stabisol – STABI'BAIN pour traitement anti-glisse)
- Épaisseur des dalles : 20 mm
- Dimensions suivant plans de décoration 30 x 30, 15 x 30 et formats spéciaux

Pose droite scellée sur chape isophonique

- Calepinage à soumettre à l'agrément du Maître d'œuvre d'exécution.

Joints bord à bord dit « joint marbrier 3 tons» au coulis de ciment blanc gris ou coloré, selon instructions de l'Architecte.

- Plinthes assorties, pose collée.

Réservation et scellement du cadre de tapis brosses fournis par le lot Serrurerie.

Recoupe de l'isolant retourné sous la plinthe et façon de joint entre plinthe et sol.

Sujétions diverses de découpes suivant calepinage et incorporations de spots, cadre de tapis brosse, raccords et finitions. Compris traitements de protection.

Localisation

Suivant plans de détails et de décoration :

- Au sol du hall d'entrée et de la circulation palière du rez de chaussée

2.02.2 - Revêtement de sol en marbre de type 2

Exécution d'un revêtement marbre **PIERRE CUT WOOD et pierre BLEUE DE GASCOGNE des Ets BLANC CARRARE** selon calepinage et format suivant projet de décoration, pose droite à plein bain de mortier

- Aspect : poli (finition par application de type Stabisol – STABI'BAIN pour traitement anti-glisse)
- Epaisseur des dalles : 20 mm
- Dimensions suivant plans de décoration

Pose au sol de l'ascenseur, comprises toutes sujétions

Joints bord à bord dit « joint marbrier 3 tons» au coulis de ciment blanc gris ou coloré, selon instructions de l'Architecte.

Sujétions diverses de découpes, raccords et finitions. Compris traitements de protection.

Localisation

Suivant plans de détails et de décoration :

- Au sol de la cabine ascenseur

2.02.3 - Revêtement mural en marbre

Exécution d'un revêtement marbre **VOLAKAS des Ets BLANC CARRARE** pour soubassement mural.

- Aspect : poli
- Epaisseur des dalles : 20 mm
- Hauteur : 50 cm
- Dimensions des dalles, suivant plans de décoration



Pose collée, comprises toutes sujétions

- Calepinage à soumettre à l'agrément du Maître d'œuvre d'exécution.

Réalisation des joints façon joints marbriers. Ils seront alignés avec ceux du sol.

Compris toutes découpes et ajustements, raccords à coupe d'onglet et toutes sujétions liées au chantier, arrêtes saillantes rabattues et polies.

Compris traitements de protection.

Localisation

Suivant plans de détails et de décoration :

- En soubassement du hall (sur mur b.a., carreaux de plâtre et façades de placards techniques)

2.03 – Carrelage des logements

2.03.1 - Carrelage des pièces humides

Exécution de revêtement de sol carrelé en grès émaillé des **Ets SALONI, MARAZZI** ou équivalent.

Pose collée sur chape isophonique ou thermique réalisée par le lot Chape

- Dimensions : 31 x 31 cm
- Classement U3 P3 E3 C2

Cuisines, Kitchenettes :

- Dans les gammes proposées par le Maître d'Ouvrage (tableau en annexe)

Salles de bains, salles d'eau et WC :

- Dans les gammes proposées par le Maître d'Ouvrage (tableau en annexe)

Coloris et gammes au choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

- Calepinage à soumettre à l'agrément du Maître d'œuvre d'exécution.

Application des nouvelles règles de mise en œuvre des carrelages dans les locaux humides (CPT Carrelages), impose des dispositions particulières à prendre avant la pose des sanitaires et des carrelages.

Mise en œuvre suivant dispositions applicable au **classement EB+ privatifs**.

L'ensemble des carreaux seront posés sur une sous-couche isolante contre l'humidité (sous Avis Technique) à la charge du présent lot, de type Fermasec de chez Weber et Broutin (ou Natte-KERDI - Schülter) ou équivalent, selon CPT Carrelage.

Joints de carrelage au coulis de ciment blanc gris ou coloré, selon instructions du Maître d'œuvre d'exécution.

- Plinthes assorties de 10 x 30 cm, pose collée.

Recoupe de l'isolant retourné sous la plinthe et façon de joint entre plinthe et sol.

Sujétions diverses de découpes, raccords et finitions.

Localisation

Suivant gammes ci-dessus pour l'ensemble logements, au sol :

- des cuisines
- des WC,



- salle de bains
- salles d'eau
- des kitchenettes ou cuisines ouvertes sur séjour, suivant plans de l'Architecte,

2.03.2 - Carrelage des pièces sèches

Exécution de revêtement de sol carrelé en grès cérame fin des **Ets SALONI, MARAZZI** ou équivalent.

Pose collée sur chape isophonique ou thermique réalisée par le lot Chape

- Dimensions : 31 x 31 cm
- Classement U3 P3 E3 C2
- Voir gammes proposées par le Maître d'Ouvrage (tableau en annexe)

Placards chaudières :

- Dans les gammes proposées par le Maître d'Ouvrage (tableau en annexe)
- Coloris au choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.
- Calepinage à soumettre à l'agrément du Maître d'œuvre d'exécution.

Joints de carrelage au coulis de ciment blanc gris ou coloré, selon instructions du Maître d'œuvre d'exécution.

- Plinthes assorties, pose collée.

Recoupe de l'isolant retourné sous la plinthe et façon de joint entre plinthe et sol.
Sujétions diverses de découpes, raccords et finitions.

Calepinage à soumettre à l'agrément du Maître d'œuvre d'exécution.

Localisation

Suivant gamme ci-dessus pour l'ensemble des logements, au sol :

- des placards contenant des chaudières (quelques soit le revêtement de la pièce attenante)

2.04 – Carrelage des locaux communs

Exécution de revêtement de sol carrelé en grès cérame fin des **Ets SALONI, MARAZZI** ou équivalent.

Carreaux de 20 x 20 cm, **série Graniti**, pose collée au ciment colle

- Classement : U4 P4 E3 C2
- R10
- Coloris au choix de l'Architecte, dans la gamme retenue par le Maître d'Ouvrage.

Pose d'un siphon de sol acier inox ou PVC avec grille démontable (fourni par le plombier), cadre à sceller et toutes sujétions, à raccorder sur réseau enterré (local O.M.).

Joints de carrelage au coulis de ciment blanc, gris ou coloré, selon instructions de l'Architecte.

- Plinthes à gorges assorties (murs), pose collée

Recoupe de l'isolant retourné sous la plinthe et façon de joint entre plinthe et sol.
Sujétions diverses de découpes, raccords et finitions.

Calepinage à soumettre à l'agrément du Maître d'œuvre d'exécution.



Localisation

Au sol du local poubelles à RdC

2.04.2 - Sur murs

Exécution d'un revêtement mural carrelé en grès cérame des **Ets SALONI** ou équivalent.

Carreaux de 20 x 20 cm, **série Citta**, pose collée au ciment colle sur une 1,50m de hauteur minimum.

- Coloris au choix dans la gamme retenue par le Maître d'Ouvrage.

Jointes de carrelage au coulis de ciment blanc gris ou coloré, selon instructions de l'Architecte
Sujétions diverses de découpes, raccords et finitions.

Calepinage à soumettre à l'agrément du Maître d'œuvre d'exécution.

Localisation

Sur murs du local poubelles sur 1,50 m de hauteur

2.05 – Revêtement de sol extérieur – Sans objet

2.06 – Façade de baignoire et paillasse

2.06.1 - Carreaux de plâtre de façades de baignoires, socles et paillasse

Cloisons en carreaux de plâtre pleins de 50 mm d'épaisseur de chez **LAFARGE ref. PF3 Hydroplus** ou équivalent, classé MO.

Montées sur un U plastique, y compris toutes sujétions pour découpes et réservations pour trappes d'accès, fournies et installées par le menuisier.

Réalisation des paillasse et socles suivant configuration au droit des baignoires et douches

Localisation

Suivant plans des logements :

- Pour toutes les façades de baignoire
- Paillasse des baignoires et douches
- Socles de douches

2.06.2 - Trappes de visites sur façade de baignoire

Fourniture et mise en œuvre de trappes d'accès en acier galvanisé de **type TRAPLEX** ou équivalent, y compris toutes sujétions de pose et d'accessoires, sur façade en carreaux de plâtre ci-dessus.

Ces trappes recevront une finition faïence, tel que décrit ci-dessous. Leurs dimensions seront compatibles avec le format de la faïence (pas de coupe).

Localisation

En façade des baignoires prévues ci-dessus



2.07 – Revêtements muraux et paillasse des logements

2.07.1 - Revêtements muraux en grès et faïence

Exécution de revêtement mural en grès émaillé ou faïence des **Ets SALONI, MARAZZI** ou équivalent, pose collée au ciment colle.

Salle de bains. Salles d'eau :

- Dans les gammes proposées par le Maitre d'Ouvrage (tableau en annexe), avec listel assorti ou finition en partie haute par un profilé laqué coordonnée

WC :

- Dans les gammes proposées par le Maitre d'Ouvrage (tableau en annexe)

Kitchenettes

- Dans les gammes proposées par le Maitre d'Ouvrage (tableau en annexe)

Coloris au choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Application des nouvelles règles de mise en œuvre des carrelages dans les locaux humides (CPT Carrelages), impose des dispositions particulières à prendre avant la pose des sanitaires et des carrelages.

Mise en œuvre suivant dispositions applicable au **classement EB+ privatifs**.

L'ensemble des faïences au pourtour des douches et baignoires, sera posé sur une sous-couche isolante contre l'humidité (sous Avis Technique) à la charge du présent lot, de type Fermasec de chez Weber et Broutin (ou Natte-KERDI - SCHLUTER) ou équivalent, selon CPT Carrelage.

Joints de carrelage au coulis de ciment blanc ou couleurs, selon instructions du Maître d'œuvre d'exécution.

Sujétions diverses de découpes et raccords.

Localisation

Pour l'ensemble des logements :

- Au pourtour des salles de bains, sur tous les murs à hauteur d' huisserie à partir de la plinthe coordonnée au sol, compris habillage des tabliers des baignoires en CP, compris trappes
- Au pourtour des salles d'eau, sur tous les murs à hauteur d' huisserie à partir de la plinthe coordonnée au sol, compris paillasse et socles de douches
- Caches tuyaux
- Sur 1 ou 2 rangs (suivant dimension des carreaux) au-dessus des laves mains des WC, (largeur complète avec débords, sans découpe)
- Dans les studios au droit de l'ensemble kitchenette et sur la largeur de celui-ci y compris un ou deux retours éventuels en extrémité lorsque cet ensemble est accolé à un ou deux murs ou cloisons et sur 3 rangs de hauteur

2.07.2 - Coffres caches tuyaux

Fourniture et réalisation de banquettes d'encoffrements des canalisations d'évacuations et d'alimentations passant en plinthe et comprenant :



- Liteaux en bois traités fixés au sol et au mur par vis galvanisées
- Fixation sur les liteaux d'une joue verticale et d'une joue horizontale en panneaux extrudés entoilés par fibre de verre de type WEDI de 10 mm.
- Epaisseur hors tout : 150 mm.
- Hauteur hors tout : 220 mm ou plus

Compris toutes sujétions diverses.

Ces encoffrements seront ensuite recouverts par le revêtement des murs (prévus au présent lot).

A prévoir

Suivant plans de l'Architecte et plans d'exécution du lot Plomberie

- Pour habillage (de mur à mur) des canalisations de plomberie apparentes dans les salles de bains, salles d'eau et WC des logements

2.08 – Joints d'étanchéité

Exécution des joints d'étanchéité à la pompe au mastic catégorie n° 1 Silicone, compris fond de joints si nécessaires et lissage de finition.

- Coloris blanc ou incolore suivant instruction du Maître d'œuvre d'exécution.

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération :

- Entre appareils sanitaires et murs ou cloisons carrelées
- Entre plinthes et sols carrelés
- D'une manière générale, à toutes jonctions entre deux matériaux nécessitant une étanchéité à l'eau.

2.09 – Profilés de finition des carrelages

Fourniture et pose de joints de finition métallique ou PVC de marque **Schlüter-Systems** ou produit équivalent pour protection des revêtements muraux.

- Angles saillants : Profilés en PVC extrudé **type JOLY - P** ou **type RONDEC - P**, teinte au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fournisseur

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération, suivant plans :

- Dans les salles de bains et salle d'eau (murs, socles, paillasses...)
- Dans les kitchenettes

2.10 – Profilé de transition

Au droit de tous les changements de nature de sol et de toutes les portes comportant un changement de nature de revêtement, fourniture et pose de profilé de transition, posé suivant prescriptions du fabricant.

Marque **Schlüter-Systems** ou équivalent, type de profilé à adapter aux différentes épaisseurs de revêtement.

- Profilés aluminium anodisé



Localisation

A chaque changement de nature de revêtement de sol pour les logements « accession » :

- Entre moquette et carrelage
- Entre carrelage et parquet

2.11 – Tapis de sol – p.m.

Pour mémoire : Lot Sols souples

2.12 – Ouvrages complémentaires

L'entreprise indiquera ci-dessous les travaux complémentaires qu'elle estime nécessaires pour un parfait achèvement des ouvrages de son lot.